



ASSOCIATION NATIONALE
DE PARENTS D'ENFANTS ET D'ADULTES ATTEINTS
DE MALADIES METABOLIQUES HEREDITAIRES

PROFIL DE POSTE POUR DEVENIR ET ETRE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES FEUX FOLLETS

✚ Toute personne désirant postuler pour être membre du Conseil d'Administration des Feux Follets doit se conformer au présent profil de poste :

1. se faire connaître au préalable auprès du Président qui répondra à ses éventuelles questions et enregistrera sa candidature
2. obtenir l'approbation de sa candidature par la majorité au moins des membres du C.A. en place
3. justifier d'au moins un an d'adhésion à l'Association
4. si possible, accepter et mener à bien une mission confiée par les membres du C.A. en poste avant l'élection
5. se présenter aux adhérents de l'Association, en quelques minutes, lors de l'Assemblée Générale annuelle (identité, motivations, compétences, projet éventuel, ...)
6. si possible, disposer d'un ordinateur ainsi que d'une ligne Internet (de préférence avec ADSL)
7. être disponible pour un travail suivi par email
8. pouvoir se déplacer n'importe où en France, pour participer aux réunions du Conseil d'Administration et au Congrès annuel

✚ Tout membre élu au Conseil d'Administration des Feux Follets doit :

- a. faire preuve d'objectivité
- b. ne pas agir pour son propre compte, ni dans son propre intérêt, mais dans l'intérêt de l'Association
- c. ne pas prendre de décision individuellement, concernant l'Association, sans en référer systématiquement au Président
- d. garder la confidentialité de certains propos abordés en réunion, savoir faire la part des choses
- e. être en concertation constante avec le Président et obtenir son aval avant d'effectuer toute démarche concernant l'Association
- f. rendre compte au Président après chaque démarche faite pour l'Association afin de préserver la cohérence dans les démarches et les propos des représentants des Feux Follets face à leurs divers interlocuteurs
- g. mener à bien, dans les meilleurs délais, les tâches qu'il aura acceptées
- h. ne pas interférer dans le travail des autres membres du C.A.
- i. respecter chacun en fonction de sa personnalité et de ses contraintes
- j. se conformer au présent profil de poste

**Nous sommes tous là avec les mêmes objectifs,
les mêmes motivations,
les mêmes convictions...
pour le présent et l'avenir des enfants PCU,
quel que soit leur âge
et la pérennité des Feux Follets.**

Mise à jour le 25 avril 2009.

Siège social : 15, rue Marcel Paul 42230 ROCHE LA MOLIERE
Tél. : 09 75 24 25 75 – Email : lesfeuxfollets@phenylcetonurie.org
Site web : www.phenylcetonurie.org

Association loi 1^{er} Juillet 1901, déclarée à la préfecture de la Loire sous le numéro 0423003469